



CHERCHEZ L'INTRUS



Peut-on vivre sans art ?

O oui parce que ...

O non parce que ...

33% des Bruxellois vivent sous le seuil de pauvreté.

Ont-ils le choix de la réponse ?



Parce que notre action s'inscrit dans le cadre de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, nous soutenons l'égalité, la liberté, la justice sociale à partir du droit de prendre part à la vie culturelle. **Il s'agit de changer les regards pour que ne s'opposent plus : le droit à un logement, le droit de manger à sa faim, le droit à l'enseignement,...** avec le droit de nourrir son esprit et ses sens, de questionner son environnement et de contribuer à la **société** par l'accès aux œuvres, par l'expression critique ou artistique.

Ed. responsable - Article 27 asbl # Bruxelles Rue de Lisbonne 31 - 1060 Saint-Gilles / octobre 2014



Commune de Saint-Gilles
Gemeente Sint-Gillis

www.article27.be